

La Coopération des enseignants dans les écoles polonaises

Aleksander LEWIN

J'ai déjà eu l'occasion de vous présenter quels sont les traits caractéristiques de notre système éducatif (1). J'ai souligné que notre école d'aujourd'hui se transforme en une petite société des écoliers et des pédagogues. Cela entraîne une autre plateforme des relations entre les instituteurs et les élèves. En conséquence cela signifie aussi une autre organisation de travail du corps enseignant en général, un autre rôle du directeur et de chaque instituteur. Voyons d'abord, quel est le rôle du directeur.

Le directeur de l'école, administrateur ou pédagogue ?

Comme les directeurs du monde entier, notre directeur a aussi beaucoup de préoccupations différentes. Les tâches administratives, l'organisation du travail et la surveillance du personnel sont très sérieuses et absorbantes. Malgré tout cela le directeur est toujours traité chez nous comme l'éducateur principal de la jeunesse, des instituteurs et en quelque sorte également celui des parents. On peut dire, que chacun de ses pas, de ses contacts, de ses décisions, joue un grand rôle dans toute l'organisation du processus éducatif à l'école.

Quels sont les devoirs les plus importants du directeur ?

1. *Il précise les voies principales du travail éducatif.* Il inspire les diverses actions pédagogiques. Il fait tout cela,

(1) *L'Éducateur* n° 7, avril 1969, p. 40-44.

prenant en considération les conditions et les moyens qui se trouvent à la disposition de l'école.

2. *Il surveille le processus éducatif* pendant la classe et en dehors de la classe. Il contrôle les résultats d'enseignement et en même temps, il s'intéresse à l'atmosphère pendant les leçons. Il apprécie le mode de contact entre l'instituteur et l'élève, l'attitude du pédagogue envers l'enfant, l'activité et l'autogestion de la classe, le niveau de leur sociabilité, leur participation à la vie de l'école et du milieu.

3. *Il coordonne « d'office » l'ensemble des activités* de toutes les organisations d'adultes et de la jeunesse qui existent dans notre école. Il entretient des relations étroites avec les représentants des parents. Tous ces innombrables devoirs ne peuvent pas éliminer la tâche principale du directeur. Cette tâche consiste à créer une collectivité de pédagogues, qui agissent ensemble, qui aient un langage commun dans les questions pédagogiques. Avoir un langage commun, cela ne signifie pas une tendance uniformiste mais consiste à unifier les efforts pédagogiques, à s'entraider, à résoudre les questions difficiles en commun.

Les voies qui mènent à la coopération

Notre pratique scolaire et notre théorie pédagogique démontrent que la formation d'une véritable collectivité de pédagogues est une tâche très compliquée, c'est un long processus. Je voudrais décrire ici seulement quelques formes qui mènent à ce but.

Auparavant, c'est-à-dire dans l'école traditionnelle et autoritaire, le directeur essayait de résoudre tous les problèmes personnellement, souvent arbitrairement. Il pouvait dire : « L'école, c'est moi ! ». Depuis un certain temps, à la suite de profonds changements dans la structure de notre vie, le directeur essaie de résoudre les questions scolaires avec l'aide d'autres membres du corps enseignant.

Dans la plupart des écoles nous avons maintenant un *collegium dirigeant*, composé du directeur, de son remplaçant, des responsables d'organisations sociales et des meilleurs instituteurs. Ce *collegium* se réunit en général chaque semaine pour résoudre les problèmes courants de l'école.

Les questions plus importantes sont analysées par le *conseil pédagogique*, qui est composé de tout le personnel d'école. A certaines réunions du Conseil pédagogique participent aussi le personnel sanitaire, les représentants des parents et du comité patronal de l'école (1). Le conseil pédagogique se réunit 4-6 fois par an.

Selon les instructions du Ministère de l'Education, le Conseil pédagogique est estimé comme *organisateur collectif* de tout le processus éducatif à l'école. Mais pendant plusieurs années, cette idée d'organisateur collectif n'était pas bien interprétée et réalisée. Les conseils pédagogiques s'occupaient en général des questions d'ordre et de discipline à l'école, discutaient les cas individuels

(1) *Le comité patronal, c'est un comité composé de représentants d'un établissement de travail ou d'une autre institution, qui patronne une école déterminée. J'ai l'intention de décrire avec plus de détails cette forme de patronage dans un article suivant.*

des enfants, analysaient les progrès des élèves. L'essentiel était noyé dans une mer de petits détails.

Mais depuis un certain temps, nous observons un changement. Maintenant les conseils pédagogiques s'occupent de plus en plus des problèmes essentiels pour le développement de l'école. Par exemple, ils envisagent les nouvelles formes de l'autogestion des écoliers. Ils étudient les possibilités d'élargissement des formes protectrices. Ils discutent des nouvelles méthodes didactiques. Bref, ils s'occupent des questions qui influencent le système éducatif de l'école en général. Il faut ajouter, que tous ces problèmes sont analysés après une bonne discussion dans les commissions spéciales du Conseil pédagogique. Tous les membres du corps enseignant sont groupés en commissions spécialisées qui étudient longuement les problèmes pédagogiques et ensuite formulent les projets et les conclusions pour la réunion du Conseil. Cette forme du travail rapproche les membres du Conseil pédagogique et en même temps elle approfondit leurs activités. Il y a aussi d'autres formes de rapprochement des membres du Conseil. Par exemple dans certaines écoles, il est de coutume que les jeunes instituteurs, qui font leurs premiers pas soient aidés pendant un certain temps par leurs collègues ayant plus d'expérience.

L'éducateur responsable de la classe

Un rôle particulier dans notre système éducatif appartient à l'éducateur responsable de la classe. Presque chaque instituteur et professeur dans nos écoles a, sous sa protection, une classe. Cet éducateur de la classe est plus que le professeur principal dans l'enseignement français. On peut dire,

en simplifiant un peu, que c'est le professeur principal et le surveillant général en même temps. Comme le directeur est responsable de l'ensemble des affaires de l'école, de même l'éducateur responsable s'occupe de toutes les affaires de sa classe.

Pour mieux comprendre le rôle de l'éducateur responsable de la classe, il faudrait analyser avec plus de détails ses tâches principales.

Tout d'abord je voudrais accentuer ses *tâches protectrices*. L'éducateur étudie systématiquement ses élèves pour mieux connaître leurs aptitudes, leurs intérêts, leur situation familiale et les conditions de leur travail. Il détecte les cas les plus compliqués et essaie d'organiser une aide effective pour ses élèves. Dans ce but il entretient un contact étroit avec les parents et les institutions protectrices des différents types, qui se trouvent dans son milieu.

Un autre domaine de l'activité de l'éducateur responsable est l'*organisation de la vie de la classe*. Il est évident, que les enfants eux-mêmes ne peuvent pas résoudre cette question. L'aide d'un pédagogue est nécessaire. Il soutient les tendances et les actions spontanées, quand elles sont saines. En même temps il inspire les activités dans les formes qui sont pédagogiquement justes. Il travaille avec toute la classe et avec de petits groupes dans la classe. Il s'intéresse aux questions d'ordre. Il aide les enfants qui travaillent dans l'autogestion. Il s'occupe, avec les enfants, des fêtes scolaires. Il organise des excursions et des rencontres amicales.

Le troisième domaine c'est la *coordination du travail* de tous les instituteurs, qui enseignent dans sa classe. C'est une tâche difficile, car depuis la

IV^e et V^e classe de l'école primaire, les spécialistes des diverses disciplines sont introduits dans la classe (1).

Chacun d'eux a son niveau intellectuel et moral, ses attitudes et exigences pédagogiques, sa façon d'être. L'éducateur responsable essaie d'inspirer dans les contacts avec ses collègues, les méthodes didactiques les plus efficaces, de partager la connaissance de ses élèves, et d'intervenir dans les cas de conflit. Les enfants savent bien que l'éducateur responsable de la classe est celui à qui on peut s'adresser dans toutes les difficultés pour trouver aide et conseil.

Le travail de l'éducateur responsable de la classe lui prend beaucoup de temps et exige un grand effort. L'éducateur a, de la V^e jusqu'à la VIII^e classe, une heure par semaine à sa disposition. Mais c'est vraiment très peu. Il consacre à sa responsabilité de classe trois heures et plus de travail par semaine.

La question essentielle dans son travail c'est de créer des conditions pour le développement de chaque élève et de la classe dans son ensemble. Il tend à faire de sa classe une collectivité, mais une collectivité ouverte. Il essaie que la classe ne se referme sur elle-même. Il cherche avec les enfants à intégrer sa classe dans la vie de toute l'école.

Aleksander LEWIN

Je comprends que mon article, traitant le problème d'une façon générale, peut demander plus de détails. C'est avec plaisir que j'essaierai de donner réponse aux questions posées par mes collègues français.

(1) En Pologne la numération des classes est inverse de celle en France. La IV^e correspond au cours moyen.